

VOUS PERMETTRE
DE DÉMARRER
L'ANNÉE EN
RÉALISANT
VOS PROJETS,

C'EST ÇA
ÊTRE À LA
HAUTEUR DE
NOS CLIENTS.



**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**

LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

DÉMARREZ L'ANNÉE EN RÉALISANT VOS PLUS BEAUX PROJETS

La Banque Française Mutualiste vous accompagne dans la réalisation de vos projets avec le Prêt BFM Liberté⁽¹⁾ dédié aux agents du secteur public.

PRÊT BFM LIBERTÉ⁽¹⁾

2%
TAEG
FIXE

Hors assurance DIT⁽²⁾ facultative pour une durée de 6 à 12 mois, à partir de 1 500 €. Taux en vigueur du 01/12/2024 au 31/05/2025 inclus.

Pour faire
une simulation,
[cliquez ici](#)

SES AVANTAGES

- Libre utilisation des fonds
- Aucuns frais de dossier
- Remboursement anticipé total ou partiel sans frais

Exemple pour un prêt BFM Liberté⁽¹⁾ de 2 000 € sur 12 mois :

Taux débiteur annuel fixe	TAEG fixe	Mensualités	Montant total dû	Cotisation mensuelle	Montant total	TAEA non inclus dans le TAEG du prêt	Frais de dossier
		Sans frais de dossier et hors assurance DIT ⁽²⁾ facultative		Assurance DIT ⁽²⁾ facultative			
1,99%	2%	168,47 €	2 021,65 €	1,23 €	14,76 €	1,38 %	0 €

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Conditions en vigueur du 01/12/2024 au 31/05/2025 inclus pour toute souscription au contrat standard (pour les assurés de moins de 60 ans). Pour un crédit d'une autre durée et/ou montant ou pour toute souscription au contrat senior (pour les assurés de 60 ans et au-delà), renseignez-vous auprès de votre conseiller en agence SG.

(1) Prêt amortissable non affecté, consenti par et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Française Mutualiste et d'être titulaire d'un compte bancaire ouvert chez SG (avec domiciliation de salaire souhaitée). Délai légal de rétractation de 14 jours. Voir conditions en agence SG.

(2) Contrat d'assurance Groupe DIT - Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie - Invalidité Permanente Totale ou Partielle - Incapacité Temporaire Totale de travail, souscrit par la Banque Française Mutualiste, auprès de SOGECAP (Société Anonyme régie par le Code des assurances) et présenté par SG, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann (Paris IX^e), en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (<http://www.orias.fr>). Elle est facultative mais conseillée. Tarif standard d'assurance donné à titre indicatif pouvant évoluer et hors surprime éventuelle. Prestations en fonction des garanties choisies, des conditions, limites et exclusions de garanties prévues au contrat.

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 169 353 659,50 EUR.
RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 08 041 372 (<http://www.orias.fr>).
Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris.

Société Générale - S.A. au capital de 1 000 395 971,25 EUR - RCS PARIS 552 120 222. Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 Paris. Intermédiaire en assurance, dûment enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 022 493 (<http://www.orias.fr>).

SG est une marque Société Générale.

Crédit photo : iStock.